



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de LONGPONT

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>		
<b>DEPARTEMENT AISNE</b>		
<b>Nombre de membres</b>		
En exercice	Présents	Votants
10	8	9
Date de convocation : 10/06/2024 Date d'affichage : 10/06/2024		

Séance du 19 juin 2024

Le dix-neuf juin deux mille vingt-quatre à 20h, le Conseil Municipal de Longpont, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. Gilles DAVALAN, Maire.

**Présents :** M. Bruno DELBENDE, M. Patrice THEVENON, Mme Carole SIEKANIEK, Mme Isabelle VERDUN, M. Thierry GAUTHIER, M. Antoine COURTIER, , Mme Julia LISON

Excusés : M. Edouard MOQUET, M. Patrice ROULLET de la BOUILLERIE

Pouvoir : Edouard MOQUET a donné pouvoir à Gilles DAVALAN

**Secrétaire :** M. Bruno DELBENDE

### 01 Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal 20 mars 2024

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité

### 02 Enfouissement des réseaux Hameau de la Grange

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que l'USEDA envisage d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, éclairage public et téléphoniques.

Le coût de l'opération calculée aux conditions économiques et fiscale de ce jour ressort à 286 192.03 € HT

Et se répartit comme suit :

Réseau électrique (basse Tension, Moyenne Tension)	52 459.22 € HT
Réseau électrique (Basse Tension)	125 345.09 € HT
Matériel Eclairage public	37 048.21 € HT
Réseau Eclairage Public	12 061.00 € HT
Armoire de commande	1 370.33 € HT
Calculateur Astro	98.56 € HT
Contrôle de conformité	450.00 € HT
Réseau téléphonique - domaine public	50 711.24 € HT
- câblage cuivre	6 648.38 € HT

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à 140 442.57 € HT. Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics.

Après avoir oui l'exposé de son Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 1) D'accepter le tracé et le remplacement des sources lumineuses liés à l'enfouissement des réseaux tel qu'il a été présenté,
- 2) En cas d'abandon ou de modification du projet approuvé, l'étude réalisée sera remboursée à l'USEDA par la commune
- 3) S'engage à servir à l'USEDA, la contribution financière en application des statuts de l'USEDA

### **03 Suppression d'un éclairage public sur un bâtiment privé (D028)**

Après échange de vue, le Conseil municipal décide de supprimer un candélabre apposé sur le mur de l'Auberge de l'Abbaye, à l'angle de la rue des Tourelles et de l'entrée de la cour de la Vacherie.

Cette demande émane du propriétaire de l'Auberge, qui s'engage à régler tous les frais afférents à cette suppression.

S'agissant de l'éclairage public, l'USEDA sera mandatée pour établir le devis et effectuée les travaux.

### **04 Questions diverses**

Suite aux violents orages, une étude chiffrée va être réalisée, afin de rehausser les caniveaux entre le 3 et le 7 rue de la Belle Croix

Un point est fait sur les bornes incendie et les travaux à réaliser

Confirmation de la fermeture du passage à niveau n°53 par arrêté préfectoral

Travaux de renforcement du tunnel ferroviaire de Longpont par la SNCF du 15 juillet au 24 août

Le comité des fêtes a renouvelé son bureau :

- Président : Gilles Davalan
- Vice-Président : Romain Gilles
- Secrétaire : Gaëlle Goudigan
- Trésorier : Alain Davalan

Un point a été fait sur les travaux de la salle polyvalente et la date du 14 septembre a été retenue pour son inauguration. Cette salle s'appellera « Salle Blanche de Castille »

Rappel des horaires concernant le bruit.

Entretien du square des enfants

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h

Gilles Davalan, Maire	Patrice Thevenon, Maire-Adjoint	Bruno Delbende, Maire-Adjoint
Carole SIEKANIEK	Isabelle VERDUN	Edouard MOQUET
Julia LISON	Thierry GAUTHIER	Patrice ROULLET de la BOUILLERIE
Antoine COURTIER		